

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département de Saône-et-Loire - DAJ - Pôle Contrats - Concurrence

Correspondant : M. Le Président, Espace Duhesme 18 rue de Flacé CS 70126, 71026 Mâcon cedex 9, adresse internet : <https://www.marches.ternum-bfc.fr/>

Objet du marché : Rénovation de la chaufferie au collège "David Niepce" à SENNECEY-LE-GRAND

Type de marché de travaux :

Lieu d'exécution : 4 rue des plantes, 71240 Sennecey-le-grand

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : Non
- Rénovation de la chaufferie au collège "David Niepce" à SENNECEY-LE-GRAND : remplacement d'une chaudière et amélioration de la régulation.

A titre indicatif, les prestations seront exécutées à partir de mi-juin 2022.

Les prestations seront exécutées dans le délai global de 3 mois (dont 2 mois de préparation) à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage.

Prestations divisées en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution : 3 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 15 juin 2022

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement.

Avance de 15%.

Retenue de garantie au taux de 5,00 % dans les conditions prévues aux articles R.2191-33 à 35 du Code de la Commande publique, qui peut être remplacée, au gré du titulaire, par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire.

Financement sur le budget départemental.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- Critères de sélection des candidatures :

Capacités professionnelles

Capacités techniques

Capacités financières

Commentaire sur les justifications : Justificatifs candidature

- Lettre de candidature dûment signée et déclaration du candidat (DC1 et DC2 joints),

Les entreprises créées après le 31 décembre de l'année précédente devront produire un récépissé de dépôt auprès du centre de formalités des entreprises.

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,

- Le pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat en cas de délégation,

- Les moyens techniques et humains du candidat,

- Documents permettant de justifier de la taille de l'entreprise (EFF2 - 6 à 20 personnes),
- Des références datant de moins de 3 ans et/ou qualifications de l'entreprise pour des prestations similaires,
- Le certificat de qualification professionnelle suivant :
 - * Qualibat n° 5213 - Installation de chauffage avec chaudière Gaz/fioul en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m²

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de sa compétence à réaliser les prestations.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 05 mai 2022 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DPMG.22.046.CF

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plateforme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté : <https://www.marches.ternum-bfc.fr/>.

Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation.

Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions directement via cette plate-forme ou aux coordonnées figurant dans le présent avis.

Remise des offres sous forme électronique sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté (<https://www.marches.ternum-bfc.fr/>).

La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution du marché.

Pour la visite de l'établissement, il convient de contacter la gestionnaire, par téléphone au 03.85.44.84.27, ou par mail à l'adresse gest.0710070R@ac-dijon.fr ou 0710070R@ac-dijon.fr

Attention : le collège est fermé durant la période du 19 au 29 avril 2022 pour congés scolaires.

Les prestations seront exécutées dans le délai global de 3 mois (dont 2 mois de préparation) à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage.

INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas, B.P. 61616, 21016 Dijon

URL : <http://dijon.tribunal-administratif.fr> - Fax 03 80 73 39 89

INTRODUCTION DES RECOURS

Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).

Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).

Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04 avril 2022

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :
Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :
Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>